



Politique d'accessibilité

EACOM Timber Corporation s'engage à offrir un environnement de travail respectueux, accueillant, accessible et inclusif pour les personnes handicapées.

Pour atteindre cet objectif, EACOM se conformera aux exigences de toutes les lois en vigueur, incluant la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), en s'assurant que ses politiques et procédures identifieront, élimineront et préviendront les obstacles qui pourraient interférer avec la capacité des personnes handicapées d'interagir avec la compagnie.

Plus spécifiquement, EACOM mettra en place les normes et pratiques de LAPHO aux politiques et procédures suivantes :

- Programmes d'accessibilité;
- Formation et sensibilisation des employés;
- Normes de communication, incluant le protocole internet WCAG 2.0 Niveau AA;
- Dotation, revue de performance et planification de la relève;
- Procédure de retour au travail;
- Programmes de santé et sécurité et de préparation d'urgence.

EACOM s'engage à réviser et améliorer ses politiques et procédures.

Cet engagement est partagé par tous nos employés responsables de l'exécution de cette politique.

Jun 2017

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name and title.

Richard Cuddy
Vice-président ressources humaines

